



Fondation
**LES MOLLARDS-
DES-AUBERT**

RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2020

RAPPORT D'ACTIVITES

Le Conseil de Fondation s'est réuni à deux reprises en 2020 et le CODIR à un rythme quasiment mensuel. La pandémie COVID-19 a nécessité l'instauration de nouveaux modes de communications en privilégiant les contacts par Internet. Les activités principales du Conseil de Fondation et du CODIR ont porté sur les points suivants :

- Mandat d'architecte confié au Bureau Glatz Delachaux, restauration, travaux
- Recherche de fonds
- Rencontres avec les Autorités de la Commune du Chenit
- Club des Amis de la Fondation des Mollards-des-Aubert
- Refonte du site Internet
- Travaux extérieurs
- Réorganisation du Conseil de Fondation, démissions et accueil de nouveaux membres
- Réorganisation de l'administration interne et centralisation du courrier.

MANDAT D'ARCHITECTE

Dans l'attente des fonds nécessaires à la poursuite des travaux, M. Claudio Di Lello, chef de projet de la Fondation et M. Nicolas Delachaux, architecte, ont entamé une réflexion sur quelques options techniques précédemment définies, tels que le système d'évacuation des eaux, la récupération des eaux de pluie, les revêtements de la toiture en tôle galvanisée et de la façade côté vent. Une rencontre avec une délégation municipale de la Commune du Chenit a eu lieu sur site à ce sujet le 29 octobre.

Pour la réalisation des phases II et III, le coût des travaux du bureau d'architectes Glatz-Delachaux à Nyon s'élève à CHF 2 millions afin de terminer la rénovation totale du bâtiment. Les principes qui ont été adoptés se résument en 4 points majeurs :

- Restauration du bâtiment au plus proche de l'existant et conservation d'éléments significatifs (puit de lumière, cheminée etc)
- Adjudication des travaux en priorité à des entreprises locales
- Choix de matériaux identiques à ceux existants
- Recours à des énergies renouvelables

RECHERCHE DE FONDS

Le mandat attribué à M. Jaton en 2019 afin de réunir cette somme s'est poursuivi pendant l'année sous revue et il arrivera à échéance à la fin du 1^{er} trimestre 2021. A cet égard, un dossier mentionnant l'historique du bâtiment, son caractère unique en Suisse (réhabilitation d'une ancienne ferme horlogère), a été envoyé à diverses Fondations et entités économiques susceptibles de soutenir le projet de rénovation. En raison de la pandémie COVID-19, les organes décisionnels de ces mécènes, fondations ou entreprises étaient en stand-by et de très nombreuses demandes sont encore en suspens.

Un généreux mécène anonyme s'est déclaré prêt à signer une promesse de don de CHF 500'000,-, pour autant que la mise à l'enquête ait lieu courant 2021, que les 2/3 des fonds pour terminer la deuxième étape soient levés et que les travaux comprennent un toit en tôle et la façade en tavillons.

Les premiers travaux de rénovation doivent consister en la rénovation du toit devisée à CHF 310'000,- afin d'éviter toute infiltration d'eau dans le bâtiment. Le but est également de démontrer, tant auprès des donateurs que des Autorités locales, que le projet avance.

RELATIONS AVEC LA MUNICIPALITE

Le CODIR a renforcé les contacts avec la Municipalité du Chenit lors de deux réunions : la première avec le Syndic Stives Morand et la seconde, sur site, avec une délégation municipale comme mentionné plus haut. Ces réunions ont permis de faire le point sur les différentes attentes. La Commune du Chenit s'est dite prête à étudier très attentivement un projet alternatif au raccordement des eaux usées par la technique du « lambricompostage » et s'est déclarée favorable à apporter un soutien financier.

CLUB DES AMIS

Fort de plus de 200 membres, les Amis de la Fondation des Mollards-des-Aubert ont été régulièrement tenus informés. Une communication adressée en fin d'année a notamment reçu un succès appréciable en matière de dons.



SITE INTERNET ET COMMUNICATION

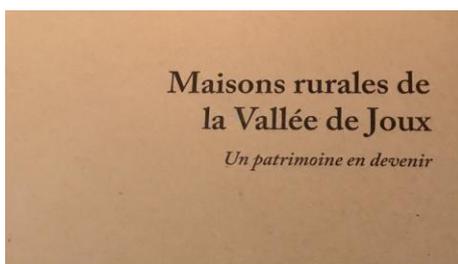
Vitrine vivante des activités de la Fondation, le site Internet www.les-mollards-des-aubert.ch a été entièrement renouvelé et sera mis en ligne d'ici la fin mars 2021.

En matière de communication, une équipe de la RSI a été accueillie sur le site afin de présenter l'évolution de notre projet. Le reportage a été diffusé le 20 août 2020 dans le cadre de l'émission « Falò ».



TRAVAIL DE RECHERCHE

Un travail de master EPFL-Architecture, semestre d'automne 2019-2020, de Mme Cindy Grohe, s'est terminé en été et la publication a été remise à quelques membres de la Fondation en octobre. L'ouvrage s'intitule « Maisons rurales de la Vallée de Joux, Un patrimoine en devenir » et il réserve une large part aux Mollards-des-Aubert.



TRAVAUX EXTERIEURS

Des clôtures ont été posées autour des terrasses afin de garder le bétail à distance et pour l'intérêt biologique d'une prairie hors pâture. Un plan d'utilisation des ressources naturelles a également été élaboré avec les personnes compétentes. Deux zones ont été définies soit :

- a) Une zone entièrement protégée sur la parcelle de la Fondation excluant toute intervention directe

- b) Une zone permettant une gestion plus active en favorisant la diversité des espèces de la forêt par un équilibre des essences ; en outre, une intervention a été menée pour garantir une bonne pâture pour le bétail en collaboration avec l'amodiateur. Une coupe de bois de 100 m³ a été réalisée sur la propriété afin de favoriser des parcours de pâture plus attractifs, le développement d'essences feuillues et les associations liées au bois mort.

REORGANISATION DU CONSEIL DE FONDATION

Mme Nelly de Tschanner a décidé de poursuivre son activité de Présidente jusqu'à la fin de la recherche de fonds tout en déléguant une partie de ses tâches à un nouveau Comité de direction, organe exécutif. Elle est d'ores et déjà remerciée pour le travail accompli tout au long de ses 7 années de présidence. Le CODIR est composé de Mme Sylviane Aubert, MM. Jean-Yves Grognuz, Jean-François Jutzeler, Claudio di Lello, Dominique Valet et Jean-Luc Piguet.

Mme Josiane Aubert a souhaité renoncer à son poste de vice-présidente tout en restant membre du Conseil de fondation et à disposition pour des contacts avec les Autorités communales de la Vallée de Joux ou les services de l'Etat de Vaud. Mme Sandrine Rubin Jutzeler en charge de l'aménagement des jardins potagers a décidé de quitter le Conseil de Fondation Elle est chaleureusement remerciée pour sa gestion des alentours de la ferme et son rôle d'intendante de même que Mme Suzanne Fivat, représentante de la Fondation Pierre Aubert qui est vivement remerciée pour la transmission de sa connaissance de la ferme qu'elle a habité. La Fondation Pierre Aubert a fait la proposition de nommer son successeur en la personne de M. Michel Beetschen, qui quittera son mandat de Municipal à la Commune du Chenit en juin 2021. Il sera formellement présenté à la séance du Conseil du printemps 2021.

M. Dominique Valet, ancien Directeur des Etablissements primaire et secondaire de Vallorbe et environs rejoint le conseil, ainsi que le CODIR au titre de secrétaire.

ADMINISTRATION

Outre l'arrivée au sein du CODIR d'un nouveau secrétaire, une nouvelle adresse a été créée, soit : Fondation Les Mollards-des-Aubert, case postale 83, 1347 Le Sentier. Afin de renforcer l'identité visuelle de la Fondation, un nouveau logo a été créé et sera systématiquement utilisé dans la communication.

Claudio Di Lello
Président

ORGANES ET DIRECTION

	Mandat	
	Début	Réélection
Conseil de fondation		
Di Lello Claudio, président, La Tour-de-Peilz*	2017	2025
Grognoz Jean-Yves, vice-président, Le Sentier	2018	2022
Piguet Jean-Luc, vice-président, Lausanne	2014	2022
Aubert Josiane, a. conseillère nationale, Le Sentier	2011	2023
Aubert Sylviane, Pully	2014	2022
Beetschen Michel, Le Solliat*	2021	2025
Berney Etienne, Le Brassus	2021	2025
Gummy Olivier, La Praz	2020	2024
Jutzeler Jean-François, Le Brassus	2006	2022
Meier Florian, Marchissy*	2018	2022
Valet Dominique, Premier	2021	2025
Vallotton Jaques, Le Sentier	2014	2022

*Ces membres représentent soit Patrimoine suisse section vaudoise, soit La fondation Pierre Aubert, soit Pro Natura Vaud

Comité de direction

Di Lello Claudio, président, La Tour-de-Peilz
Grognoz Jean-Yves, vice-président, Le Sentier
Piguet Jean-Luc, vice-président, Lausanne
Aubert Sylviane, trésorière, Pully
Jutzeler Jean-François, intendant, Le Brassus
Valet Dominique, secrétaire, Premier

Chef de projet

Di Lello Claudio, La Tour-de-Peilz

Architectes

Delachaux et Glatz, Nyon

Organe de révision

VSF Audit SA, Lausanne avec succursale au Lieu

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

ACTIF	31.12.2020	31.12.2019
	CHF	CHF
ACTIF CIRCULANT		
Trésorerie	316'990.15	85'954.79
Caisse	1'087.70	829.15
CCP No 17-226428-3	29'977.95	55'761.99
Crédit Mutuel de la Vallée de Joux SA	285'924.50	29'363.65
Stocks	4'500.00	-
Planches pour le rez-de chaussée	4'500.00	-
Autres créances à court terme	206.46	-
TVA à récupérer	206.46	-
Actifs de régularisation	-	-
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	321'696.61	85'954.79
ACTIF IMMOBILISE		
Immobilisations corporelles	421'452.82	439'306.16
Bâtiment	50'000.00	50'000.00
Rénovation du bâtiment	199'881.03	199'881.03
Rénovation bâtiment - étude et architectes	171'570.79	171'570.79
Rénovation murs et terrasses	-	17'853.34
Outillage	1.00	1.00
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	421'452.82	439'306.16
TOTAL DE L'ACTIF	743'149.43	525'260.95

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020 (suite)**PASSIF**

	31.12.2020	31.12.2019
	CHF	CHF
CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME		
Dettes résultant de l'achat de biens et prestations de services	-	-
Autres dettes à court terme	-	509.70
TVA à payer	-	509.70
Passifs de régularisation	1'200.00	2'212.40
Provisions et réserves	108'077.45	119'318.54
Réserve murs et terrasses	19'075.00	28'865.30
Réserve transformations ferme d'habitation	83'568.00	83'568.00
Réserve llot de vieux bois - Etat de Vaud	5'434.45	6'885.24
TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME	109'277.45	122'040.64
FONDS PROPRES		
Capital de dotation	65'000.00	65'000.00
Réserves facultatives issues de bénéfice	568'871.98	338'220.31
Profits et pertes reportés	338'220.31	353'898.25
Résultat de l'exercice	230'651.67	-15'677.94
TOTAL DES FONDS PROPRES	633'871.98	403'220.31
TOTAL DU PASSIF	743'149.43	525'260.95

COMPTE DE PERTES ET PROFITS DE L'EXERCICE 2020

	2020	2019
	CHF	CHF
RECETTES D'EXPLOITATION		
Dons	260'295.00	1'740.00
Dons murs et terrasses	-	20'000.00
Redevance téléski	180.00	180.00
Location alpage	1'200.00	1'200.00
Recettes diverses	-	-
TOTAL DES RECETTES	261'675.00	23'120.00
CHARGES D'EXPLOITATION		
Assurances incendie et responsabilité civile	713.60	848.70
Honoraires fiduciaire et révision	1'207.06	1'207.06
Cotisation Parc Jura Vaudois	200.00	200.00
Ports et frais de banque	322.62	136.12
Impôts, taxes et divers frais	1'296.00	328.30
Frais de bureau et divers	194.01	177.76
Publicité et communication	19'027.00	17'500.00
TOTAL DES CHARGES	22'960.29	20'397.94
EXCEDENTS DE CHARGES (-) / PRODUITS (+)	238'714.71	2'722.06
Dissolution fond de réserve murs et terrasses	9'790.30	-
Amortissements	-17'853.34	-18'400.00
RESULTAT DE L'EXERCICE	230'651.67	-15'677.94



Rapport de l'organe de révision
destiné au Conseil de Fondation de la
FONDATION LES MOLLARDS-DES-AUBERT
Le Chenit

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de pertes et profits et annexe) de la FONDATION LES MOLLARDS-DES-AUBERT arrêtés au 31 décembre 2020.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans la fondation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

VSF Audit SA

Charles Fontannaz
Expert-réviseur agréé
Auditeur responsable

Julien Hungerbühler
Réviseur agréé

Les Charbonnières, le 25 mars 2021

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe)

VSF Audit SA
Av. de Rumine 11
CH-1005 Lausanne
T +41 21 613 80 20
www.vsfaudit.ch

Rte de Mouthe 20
CH-1343 Les Charbonnières
T +41 79 370 98 29

Entreprise certifiée EXPERTSuisse

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE



Nelly de Tschärner, Présidente sortante



Claudio Di Lello, Président élu

DECISIONS STATUTAIRES

Pour son assemblée annuelle, le Conseil de fondation s'est réuni le 17 juin 2021 au Brassus, à la ferme des Mollards-des-Aubert.

Il a approuvé les comptes 2020, adopté le rapport annuel et donné décharge de sa gestion au Comité de direction. Il a nommé la fiduciaire VSF AUDIT SA, à Lausanne, organe de révision pour l'exercice 2021. Il a réélu, pour quatre ans, M. Claudio Di Lello.

Mmes de Tschärner, Rubin Jutzeler et Fivat, ainsi que M. Reymond ont été honorés pour leur travail au sein du Conseil. Une œuvre personnalisée de notre ami Valott a été remise à tous les quatre.

Au cours de sa réunion du 25 mars 2021, Le Conseil de fondation a pris acte de la démission de sa présidente depuis 7 ans, Mme Nelly de Tschärner. M. Claudio Di Lello est nommé président, MM. Jean-Yves Grognez et Jean-Luc Piguet vice-président. M. Etienne Berney est élu membre du Conseil.

Lors de sa séance du 25 novembre 2020, le Conseil de fondation a pris acte des démissions de Mme Sandrine Rubin Jutzeler après 12 ans d'activité. Mme Josiane Aubert renonce au poste de vice-présidente mais reste membre du Conseil. Ce dernier nomme M. Dominique Valet secrétaire du Conseil. Sur proposition de la Fondation Pierre Aubert le Conseil élit M. Michel Beetschen en remplacement de Mme Suzanne Fivat, démissionnaire.

Sont réélus au Comité de direction Mme Sylviane Aubert, MM. Claudio Di Lello et Jean-François Jutzeler. Pour les rejoindre sont élus MM. Jean-Yves Grognez, Jean-Luc Piguet et Dominique Valet. Tous les membres du CODIR signent collectivement à deux.

REMERCIEMENTS A NOS GENEREUX DONATEURS

A notre mécène



Sophie und Karl
Binding Stiftung



FONDATION
PHILANTHROPIQUE
FAMILLE SANDOZ



ERNST GÖHNER STIFTUNG



Stiftung Ferien im Baudenkmal
Fondation Vacances au cœur du Patrimoine
Fondazione Vacanze in edifici storici



SCHWEIZER HEIMATSCHUTZ
PATRIMOINE SUISSE
HEIMATSCHUTZ SVIZZERA
PROTECZIUN DA LA PATRIA



Schoggitaler
Ecu d'or
Tallero d'oro
Taler d'aur

Le Brassus, le 17 juin 2021

Case postale 83 – 1347 Le Sentier
Crédit Mutuel de la Vallée IBAN CH55 0618 0042 0053 1110 1 - CCP 17-226428-3
www.les-mollards-des-aubert.ch
info@les-mollards-des-aubert.ch